

# Le Rapp'orteur de Pompignac



## Le mot du Président

### L'heure du bilan approche : Préparons l'avenir... :

**Edito : L'heure du bilan  
approche : Préparons  
l'avenir...**

.....page 1

**Le budget 2013 : Une  
bombe à retradement pour  
2014 l....**

.....page 2

**Un endettement qui  
explose.....**

.....page 3

**Les charges de personnel :  
Le point de non-retour ?...**

.....page 3

**Conduite approximative  
des grands chantiers aux  
lourdes conséquences  
financières**

.....page 4

**Réunion Publique le 06 juin  
à 20h00 : Salle des  
associations...**

.....page 4

Le Conseil Municipal vient de voter le 15 avril son sixième et dernier budget annuel. Le prochain sera préparé par l'équipe issue des élections de mars 2014. L'heure du bilan de l'action de l'équipe municipale est donc proche.

Ce sixième numéro du Rapp'orteur est essentiellement consacré à l'analyse de l'évolution des finances communales depuis les élections de 2008. Elle est fondée sur des données vérifiables par chacun sur le site internet de la commune à la rubrique "finances communales".

La dégradation est manifeste et ne peut trouver sa seule justification dans les investissements engagés depuis cette date.

Les frais de fonctionnement et l'endettement ont explosé, mettant en évidence les lacunes de gestion de la présente équipe.... du moins ce qu'il en reste.

En effet des 23 Conseillers élus par les Pompignacais en 2008, il n'en demeure que 14, car huit démissions (et malheureusement un décès) ont réduit le nombre des participants au Conseil Municipal.

Comment mieux démontrer le malaise qui règne au sein de l'équipe en place ?

Car il n'y a pas que les finances qui posent problème : la gouvernance, les relations avec la Communauté de Communes, le manque de transparence dans l'information des Conseillers et des Pompignacais, les choix et la conduite des travaux, les comportements autoritaires, le recours abusif aux procédures judiciaires, etc... sont autant de faiblesses de la gestion municipale pour la période qui vient de s'écouler.

Après plus d'une année de refus, le Maire permet à nouveau au RAPP de disposer d'une salle municipale pour tenir ses réunions.

Les Pompignacais sont donc invités à une première réunion publique qui se tiendra le 6 juin à 20h à la Maison des Associations.

Le bilan (provisoire) de la période 2008-2013 vu par le RAPP sera présenté et un débat organisé avec tous ceux qui souhaiteront s'exprimer. Nous parlerons également de l'aménagement du centre bourg, de l'avenir et des projets de l'Association pour la fin 2013 et le début 2014.

Si vous voulez mieux connaître les membres du RAPP, et si vous êtes intéressés par la construction d'un projet pour Pompignac, venez nombreux.

Il faudra beaucoup de bonnes volontés pour redresser la barre...

## Le budget 2013 : Une bombe à retardement pour 2014 !

La presse locale s'en est fait l'écho : les taux d'imposition resteront stables à Pompignac en 2013.

La première réaction serait de s'en réjouir après **l'augmentation de 48 %** des contributions directes constatée depuis 2007 (voir tableau 1).

Mais l'optimisme ne résiste pas à l'analyse car les impôts vont tout de même croître.

En effet les bases de l'imposition (déterminées par l'Etat) vont augmenter, permettant de recueillir 32 000 € supplémentaires par rapport à 2012.

De plus, pour ne pas (théoriquement) augmenter les impôts, une économie de 150 000 € est prévue sur les dépenses de fonctionnement de la commune dont 120.000 € pour les seules charges à caractère général (voir tableau 2).

### **Est-ce crédible ?**

Le RAPP pense que non, et l'année budgétaire 2013 se terminera avec un déficit conséquent que la prochaine équipe devra assumer.

**D'ailleurs si une telle économie était possible, pourquoi ne l'a-t-on pas faite les années précédentes ?**

Poussons un peu plus loin l'analyse.

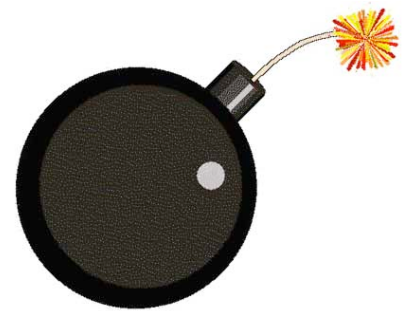
Les remboursements des annuités d'emprunt n'augmentent que très peu en 2013.

C'est curieux au moment où le chantier de la nouvelle demi-école (**les classes élémentaires restent à construire dans une prochaine étape**) est en pleine activité.

Alors pourquoi ?

Tout simplement parce que les annuités des emprunts contractés en fin d'année 2012 tomberont en 2014. Cumulées avec celles des emprunts contractés au début 2013, c'est 190 000 € de remboursements supplémentaires qui s'ajouteront aux 328 000 actuels (voir tableau 3).

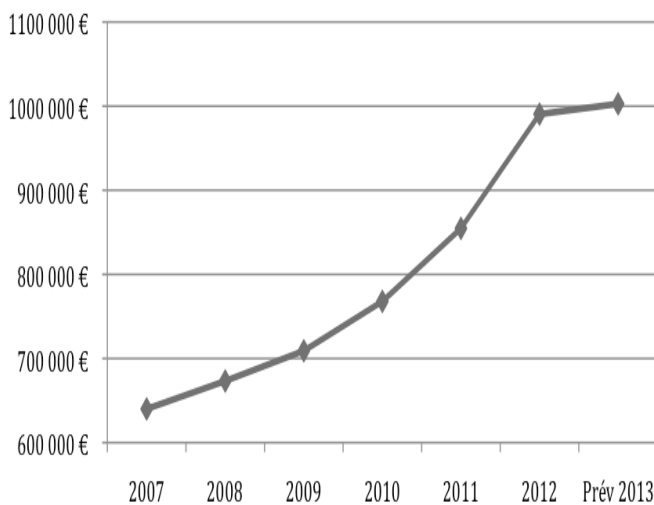
La conclusion est claire : une économie de fonctionnement non réalisable et des annuités d'emprunt incontournables, **la bombe à retardement est prête pour 2014.**



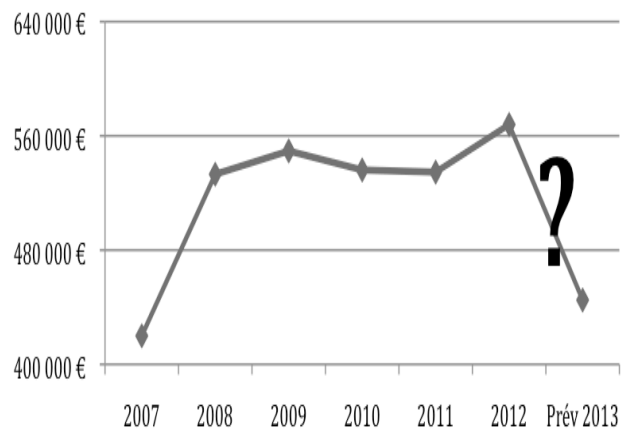
Il faudra éponger le déficit, rétablir une bonne partie des fausses économies de 2013 et faire face aux nouvelles annuités. **Une augmentation massive des impôts sera-t-elle évitable ?** Mais les élections seront passées.

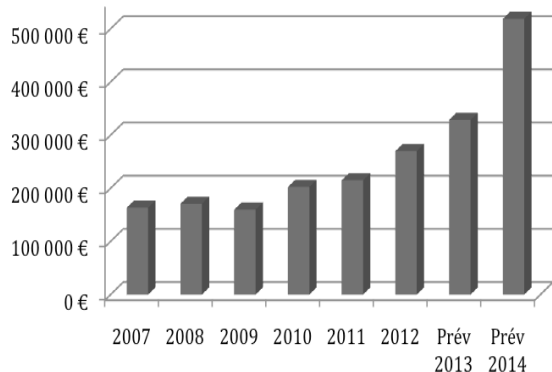
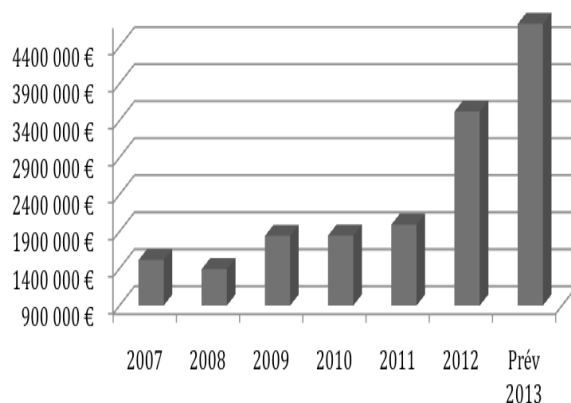
Les Pompignacais seront-ils dupes ? Nul doute que cette question sera abordée lors de la campagne électorale

**Tableau 1 : Contributions directes**



**Tableau 2 : Charges à caractère général**



**Tableau 3 : Remboursement des emprunts****Tableau 4 : Endettement**

## Un endettement qui explose ....

Certes une commune qui construit doit s'endetter, mais elle doit le faire **dans des limites raisonnables** pour ne pas obérer l'avenir.

A Pompignac, l'endettement du budget principal est passé de 1 393 000 € fin 2008 à 3 523 000 € fin 2012.

Il sera de près de 4 708 000 € fin 2013 (voir tableau 4).

Pour mesurer la santé financière d'une collectivité, le ratio habituellement observé par les spécialistes est

celui du temps qu'il faudrait à cette collectivité pour complètement se désendetter : au-delà de 8 ans, la situation est jugée préoccupante.

En 2012, Pompignac en est à 12 ans, la situation va s'aggraver en 2013 et **il reste des aménagements indispensables à financer** (station d'épuration, aménagement du centre bourg etc..).

Les banquiers ne manqueront pas de le remarquer et les taux des emprunts futurs s'en ressentiront.

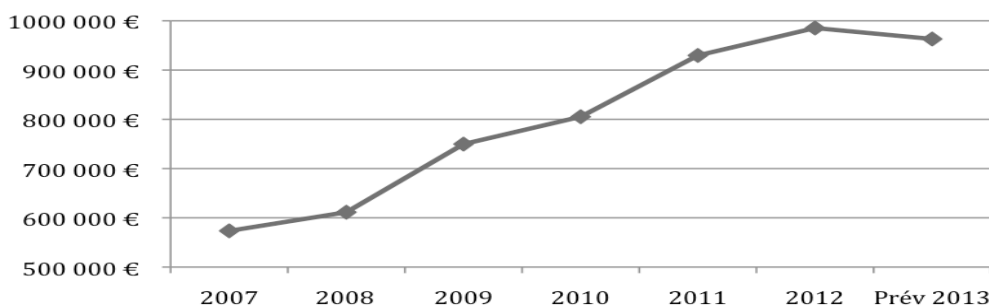
## Les charges de personnel : Le point de non-retour ?

Le tableau 5 le montre de manière claire : **les charges de personnel se sont littéralement envolées depuis 2008.**

Elles représenteront en 2013, 57% du total des dépenses de fonctionnement ce qui est énorme en comparaison avec les autres communes. Pourquoi ? On en est réduit aux hypothèses. Certes l'agence postale explique une partie de cette augmentation, l'école municipale de musique (qui ne fait toujours pas l'objet d'un budget annexe spécifique donc transparent) une autre partie.

Mais il existe certainement d'autres raisons : on aimerait les connaître.

Une chose est sûre : **ces dépenses sont quasiment incompressibles et devront être supportées pour longtemps** ce qui diminuera d'autant les capacités d'investissement de la commune

**Tableau 5 : Charges de personnel**

## Une conduite approximative des grands chantiers aux lourdes conséquences financières...

Sur la commune, deux grands chantiers sont actuellement dans la phase travaux : la reconstruction des vestiaires et la construction de la nouvelle demi-école et du restaurant scolaire. Certes ils avancent : très lentement pour le premier, plus rapidement pour le second mais leur gestion est déplorable.

**Pour le premier**, comment expliquer qu'il ne soit pas encore terminé alors que les marchés ont été signés en 2009 ?

Près de quatre ans pour réaliser une opération de 400 000 €!

Que se passe-t-il ?

Quelles seront les conséquences financières, car les entreprises ne manqueront pas de faire jouer les révisions de prix pour des marchés signés en 2009 ?

Pompignacais vous n'en saurez rien.

Pas une question lors d'un Conseil Municipal.

Seulement des affirmations répétées que tout va bien et que l'achèvement est imminent lors des réunions publiques des deux dernières années. A-t-on manqué de financement ? S'est-on fâché avec l'entreprise, l'architecte ? Il doit pourtant y avoir une explication.

**Pour la demi-école, c'est encore pire.**

Lors du dernier Conseil Municipal,

l'échéancier de financement a été revu : le montant total des travaux est maintenant de 5 350 000 € et les paiements sont étalés jusqu'en 2014. Il est pourtant affirmé que tout sera terminé en juin 2013.

Comprenez qui pourra.

On paiera en 2014 des factures de 2013 ? Gare à la révision des prix !

**Soyons clairs : le RAPP a toujours été favorable à la construction d'une nouvelle école mais il maintient qu'elle est trop chère car d'une taille inadaptée aux besoins raisonnables de notre commune.**

L'architecte retenu a réalisé des écoles semblables pour des prix inférieurs.

**Compte tenu des dépenses non prises en compte, le coût définitif sera proche de 6 000 000 €.** Aujourd'hui, 3 000 000 € d'emprunt ont déjà été contractés. Au mieux (si les opérations foncières municipales se déroulent comme prévues), il faudra emprunter au minimum encore 1 000 000 €.

**La charge annuelle de remboursement sera telle que la construction de la nouvelle école élémentaire sera reportée à un avenir lointain : les 180**

**enfants de l'école élémentaire qui mangent chaque jour à la cantine feront encore longtemps le dangereux voyage quotidien entre l'ancien et le nouvel établissement en traversant la route départementale.**



Mais ce n'est pas tout. L'échéancier des besoins financiers n'a pas été discuté préalablement avec les banques. La négociation des emprunts se fait au coup par coup et le dos au mur pour Pompignac : les banques en profitent et les taux s'en ressentent (respectivement 3,92% et 4,21% sur 15 ans pour les deux derniers et même 5,67% sur pour l'un d'eux).

Tout ceci n'a pas d'impact dans le budget 2013, mais gare au budget 2014.

**Pour en savoir plus sur tous ces sujets  
Pour participer activement à la vie de votre commune  
Pour préparer les prochaines élections municipales  
Venez nombreux à la**

**RÉUNION PUBLIQUE LE 06 JUIN 2013 à 20h00  
A LA MAISON DES ASSOCIATIONS**

**Pour nous contacter, nous soutenir, adhérer au RAPP...:**  
Tél : 05.56.72.43.47 Courriel : [rapp.pompignac@gmail.com](mailto:rapp.pompignac@gmail.com)